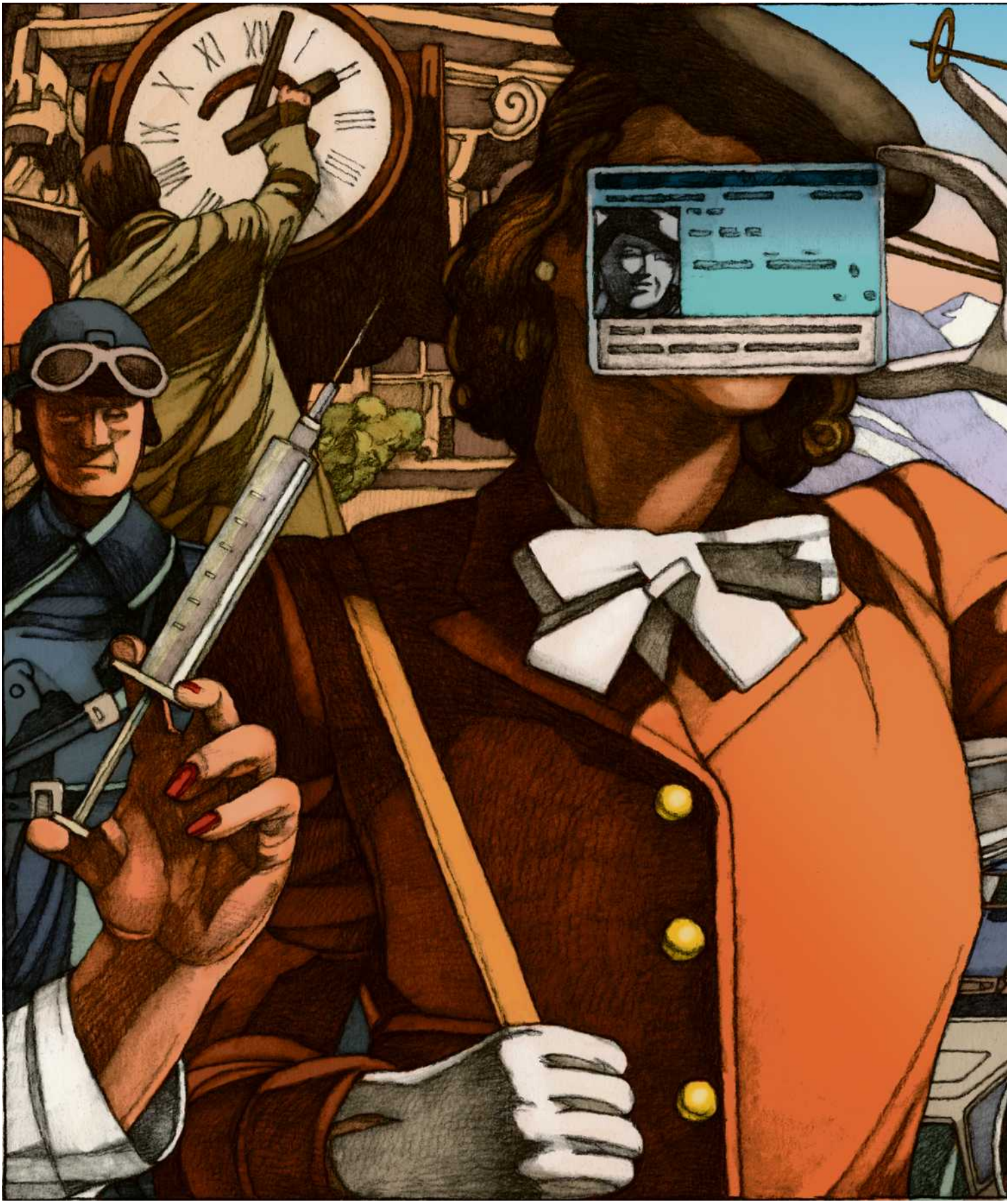

De la carte d'identité à l'ordre des médecins en passant par les tickets-repas ou le rugby à XV, Cécile Desprairies dresse dans «l'Héritage de Vichy» l'inventaire des mesures pétainistes toujours en vigueur.

Maréchal, nous y revoilà

Recueilli par **ANNETTE LÉVY-WILLARD**
Dessins **MILES HYMAN**

Français, vous ne le savez pas, mais vous vivez encore à l'heure allemande. Au propre et au figuré. L'heure d'été? Les Allemands arrivent le 10 juin 1940 à Paris et, le 10 juin au soir, les pendules sont à l'heure de Berlin. Avec l'heure d'été et l'heure d'hiver. Supprimées à la Libération, elles seront rétablies avec difficulté par Giscard d'Estaing en 1976, pour lutter contre la crise du pétrole. Ces mesures et beaucoup d'autres imposées par les occupants ont «inspiré» le gouvernement de Vichy qui a produit quelque 16 000 nouvelles lois sous le règne du maréchal Pétain. D'autant plus facilement qu'il n'y avait plus de Parlement…

La plupart de ces lois ont été effacées à la Libération, mais notre société contemporaine a gardé de Vichy, sans revendiquer cette paternité historique, l'ordre des médecins, l'ordre des architectes, le comité d'entreprise, la médecine du travail, le code de la route, des stations de sport d'hiver appelées Courchevel, Val-d'Isère, Serre-Chevalier, la fête des mères, les tickets-repas, la police nationale, le rugby à XV… et la carte d'identité.

On a longtemps cru, avec les gaullistes, que *«Vichy n'était pas la France»*. Qu'à la Libération, on repartait à zéro. Qu'on oubliait ces années noires de l'Etat français. Mais en 1945 la France continue, et l'administration, à quelques têtes près, est bien la même, celle qui a fait fonctionner avec zèle l'Etat français au service des nazis. Réalistes, les hommes de l'après-guerre récupèrent ce qui leur semble utile de l'héritage de Vichy. La France se modernise sans savoir, encore aujourd'hui, qu'elle doit nombre de ces innovations à la collaboration. Cécile Desprairies, philosophe, germaniste, auteure de plusieurs livres sur l'occupation (1), s'est plongée dans les archives des journaux officiels français et allemands, elle a mis à jour cet héritage oublié, refoulé, pour en finir avec le déni de l'histoire.

«La révolution nationale de Vichy met le IIIe Reich à la sauce française, avec un peu de christianisme, d'archevêques.»
Cécile Desprairies spécialiste de l'occupation

Du code de la route à la carte d'identité en passant par les tickets-repas, les CRS, la police nationale, toutes ces mesures viennent du gouvernement collabo de Vichy…

La France d'après-guerre s'est construite sur une phrase très ambiguë de De Gaulle: *«La France a besoin de TOUS les Français.»* Alors que le Général n'a jamais ouvertement condamné ce qui s'était passé, il n'a jamais parlé de la déportation des Juifs. La France d'après 1945 était en fait restée très

MILES HYMAN

MARÉCHAL, NOUS Y REVOILÀ

vichyste. En principe, en novembre 1944, tout est abrogé. La légalité républicaine est rétablie. Certes les lois discriminatoires ont disparu, mais certaines lois reviennent vite, on change un mot, un verbe, un adverbe. C'est le visage d'une certaine France, un certain esprit de Vichy qui perdure et on ne veut pas le voir.

Le plus symbolique : Vichy institue la carte d'identité obligatoire pour surveiller et contrôler la population et, surtout, exclure les «étrangers». Avec un numéro national qui est toujours celui de la Sécurité sociale aujourd'hui. A la Libération, certains pays ont supprimé cette carte. La France l'a gardée.

Il fallait prouver qu'on était français pour avoir cette carte d'identité, et le numéro national mis au point en 1940 est toujours celui de la Sécurité sociale aujourd'hui avec le fameux 99 : si vous avez 99 dans votre numéro de Sécurité sociale, cela veut dire que vous êtes né à l'étranger.

A l'époque, c'était mortel…

C'était en tout cas mauvais signe. C'était une carte d'exclusion. A peine Vichy l'a-t-il créée qu'il a fallu y mettre le tampon «juif» si on était juif. Pierre Laval, chef du gouvernement de Pétain, a rendu la carte d'identité obligatoire. Avant guerre, on avait essayé d'en instaurer une pour le département de la Seine, mais cela n'avait pas marché. A la Libération, la carte d'identité servait encore à contrôler, et plus tard, elle permettra de distinguer les Français pendant la guerre d'Algérie.

En 1940 aussi, Vichy installe l'ordre des médecins, qui commence par recenser les médecins juifs, les jette dehors, les dénonce, aide au pillage de leurs cabinets. Et l'ordre est toujours là. Dans les revues médicales, on signalait les cabinets vacants des *«médecins étrangers»*, on revendait leur matériel… L'image horrible d'une certaine France.

L'ordre des médecins n'a pas été abrogé, le président qui avait appliqué les lois antisémites n'a pas été inquiété, il a continué à présider l'ordre pendant quinze ans après la fin de la guerre, sans aucun problème. Il a simplement dit qu'il avait fait *«ce qu'il pouvait pour sauver des Juifs»*…

Et l'ordre des architectes ?

Pareil, l'ordre des architectes, puis celui des experts comptables. Vichy est une révolution qui supprime les syndicats, les partis politiques, et met à la place des instances représentatives des professions et des métiers, les corporations. Le premier président de l'ordre des architectes est le célèbre Auguste Perret, l'architecte qui a construit le Théâtre des Champs-Elysées et le palais d'Iéna. En 1941, un décret limite à 2% le nombre des architectes juifs, l'ordre des architectes participe à la spoliation des Juifs. Louis Darquier de Pellepoix, commissaire général aux questions juives, siège d'ailleurs à son conseil d'administration. Pour adhérer à tous ces ordres, il faut d'abord affirmer sous serment qu'on n'est pas juif.

A la Libération, ces gens ne sont pas inquiétés. Les Juifs sont bien sûr réintégrés et les ordres continuent, sur un mode un peu plus soft : aujourd'hui, on peut se plaindre auprès de l'ordre des médecins si quelqu'un ne fait pas son boulot…

Vichy décerne la médaille du «meilleur ouvrier de France» (MOF), remise encore aujourd'hui par le président de la République…

C'est la révolution nationale de Vichy qui met le IIIe Reich à la sauce française, avec un peu de christianisme, d'archevêques. Le concours du meilleur ouvrier de France est créé en 1941 à l'exemple du Reichsberufswettkampf (concours professionnel du Reich). Le meilleur ouvrier de France *honoris causa*, c'est Pétain. D'ailleurs, dans son bureau, il y avait son grand diplôme «MOF». Dans la France de 2012, le président de la République est toujours *«meilleur ouvrier de France d'honneur»*.

Les syndicalistes connaissent-ils les origines du comité d'entreprise (CE), de l'inspection du travail, des tickets-repas ? Ou pensent-ils que c'est un héritage du Front populaire ?

La révolution nationale de Pétain remplace la lutte des classes par des commissions sociales. Vichy a créé les CE avec l'argent prélevé sur la masse salariale qui permettra de développer les villages de vacances, les loisirs en famille et toutes sortes de mesures sociales. Vichy invente les cantines – avant les ouvriers venaient avec leur gamelle – et les tickets-repas qui fonctionnent comme les tickets de rationnement. La création du menu à prix fixe est également liée aux restrictions alimentaires pendant la guerre. Beaucoup de mesures sociales ont été attribuées, à tort, au Front populaire. Plus tard le général de Gaulle confiera dans ses *Mémoires*, que *«les doctrines sociales de la révolution nationale, organisation corporative, charte du travail, privilèges de la famille, comportaient des idées qui n'étaient pas sans intérêt»*.

Au chapitre répression, la France a hérité de la police nationale et des milices para-étatiques qui deviennent les CRS…

René Bousquet, le chef de la police de Vichy, celui des rafles du Vél d'Hiv, intègre dans ses forces les groupements mobiles de réserve ou gardes mobiles de réserve (GMR). Jeunes hommes de moins de 30 ans, peu formés, ils doivent *«être en parfaite condition physique, actifs et vigoureux»*. Ces milices de l'Etat chassent les maquisards dans les montagnes, encadrent les rafles et aident à la déportation des Juifs. Les GMR sont dissous en novembre 1944 pour renaître très vite, à l'identique, avec le même uniforme. Ils intègrent des éléments des FFI (Forces françaises de l'intérieur), changent de nom et s'appellent désormais compagnies républicaines de sécurité ou CRS. Cette police des fous s'illustre ensuite dans la répression des grandes grèves ouvrières, des manifestations de la guerre d'Algérie, et devient célèbre en Mai 68 quand les manifestants hurlent *«CRS-SS»* : un retour de l'histoire…

> **«Les doctrines sociales de la révolution nationale [de Pétain], organisation corporative, charte du travail, privilèges de la famille, comportaient des idées qui n'étaient pas sans intérêt.»**
> **Charles de Gaulle** dans ses *Mémoires*

Quant à la police nationale créée par Vichy, même le chef de cabinet de Pétain trouvait que son uniforme ressemblait trop à celui des SS. Cette nouvelle police nationale fera seule, sans les Allemands, la grande rafle du Vél d'Hiv.

C'est Pétain qui impose les vaccinations, installe la médecine scolaire, la médecine du travail. Une exigence des Allemands ?

Les nazis sont obsédés par les maladies. Ils trouvent les Français très sales. Selon eux, ils ne se lavent pas et transmettent des maladies mortelles contagieuses – la syphilis, à l'époque, n'est pas curable. Donc les Allemands font pression sur Vichy

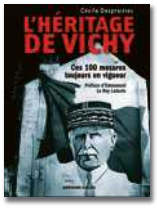

L'HÉRITAGE DE VICHY de **CÉCILE DESPRAIRIES**
Ed. Armand Colin, 256 pp., 27,50 €.

pour instaurer le contrôle de la population : carnet de vaccination, vaccinations obligatoires, la médecine scolaire, la médecine du travail. Le certificat prénuptial obligatoire avant le mariage, supprimé il y a quelques années, est copié sur le certificat d'aptitude au mariage allemand. Il visait à repérer la syphilis ; plus tard, il servira pour le sida.
Le Front populaire, sous l'influence du courant hygiéniste d'avant-guerre, avait déjà mis en place la prévention de la tuberculose dans les dispensaires, c'est donc un héritage aussi du Front populaire, mais Vichy ne s'en réclame pas.

Autre obsession nazie, le culte du corps et du sport : on découvre que le rugby à XV, le handball, le judo, les stations de Courchevel, Chamrousse, Val-d'Isère, sont un legs de l'occupation.

Handball, c'est un mot allemand, pas anglais. Le rugby devient à XV parce que le rugby à XIII est trop anglais, et Vichy cherche à se débarrasser de tout élément anglophone. Le gouvernement de Pétain se rattache aux forces de l'Axe, on introduit alors le judo, un sport du Japon, pays allié du Reich.
Les Allemands sont aussi fous de montagne. A ce sujet, le ministre des Sports de Vichy, Jean Borotra, va expliquer qu'il faut *«que chacun d'entre nous s'astreigne à pratiquer un de ces sports où on apprend à affronter les chocs, les coups, les risques…»* On inaugure à Val-d'Isère en 1943 le téléphérique le plus rapide du monde, et Vichy crée la profession de guide de haute montagne.

On ignore aussi que notre code de la route a été copié sur celui de l'Allemagne.

La France n'avait que trois ou quatre panneaux, et les bornes Michelin qui indiquaient le kilométrage. Le panneau sens interdit était écrit en français et les Allemands ne pouvaient pas le comprendre. Alors ils instaurent des panneaux avec la barre blanche pour sens interdit, des signes pour l'obligation de tourner à droite, etc.

Et notre paysage urbain façonné par la collaboration de Vichy et de l'Allemagne : les régions, les autoroutes, le périphérique…

Les provinces françaises ont été redécoupées à partir de la carte d'un géographe nazi qui fait la théorie des nœuds centraux : il faut une ville de taille moyenne au milieu de chaque région. Le périphérique est aussi un projet allemand. Il s'agit toujours d'isoler l'élément sain des *«éléments malades»*, les communistes, les réfractaires, les gaullistes des banlieues rouges, en construisant une ceinture protectrice autour de Paris. Comme pour le reste, les Allemands décident, font le plan, et ensuite les services de Vichy exécutent. En 1943, l'inspecteur général René Mestais justifie ainsi ce projet : *«Il importe d'éviter à tout prix que Paris ne coule dans une banlieue qui l'enliserait pour un siècle… Voici Paris, sans le confondre avec Levallois, Aubervilliers, Pantin, Vitry ou Malakoff. Ce sera le rôle dévolu au boulevard périphérique.»* L'idée d'un boulevard périphérique est née en 1943 et non, comme on le croit, dans les années 70. Et les autoroutes sont dessinées afin de relier Paris à Berlin. Pour Vichy, l'allié, c'est l'Allemagne, et l'ennemi, les Anglo-Saxons.

On ne connaît pas non plus l'héritage culturel des années noires. Par exemple, l'Idhec, la première école de cinéma en France (qui devient la Fémis en 1986), les fouilles archéologiques, la Réunion des musées nationaux…

Il n'y avait pas d'école qui forme des techniciens et des réalisateurs de cinéma. Et les Allemands avaient de l'avance grâce à leur film en couleur Agfa. L'Institut des hautes études cinématographiques ouvre en janvier 1944 sous la présidence de Marcel L'Herbier. Henri Langlois y fait des conférences, le réalisateur Claude Autant-Lara est au jury. Alain Resnais est de la première promotion de l'Idhec.

Et Mozart arrive pour la première fois en France avec l'armée allemande.

C'est très étonnant. Mozart, avant la guerre, était rarement joué en France. On jouait un peu de Wagner, du bel canto, pas Mozart. Arrivent les Allemands, qui créent au printemps 1941 la semaine Mozart. Ils font venir un jeune chef d'orchestre, Herbert von Karajan, et pour la première fois Mozart est joué à l'Opéra de Paris et dans les jardins du Palais Royal. *Les Noces de Figaro* est donné en l'honneur des commandos supérieurs de la Wehrmacht au Théâtre des Champs-Elysées, avec un livret de Lorenzo Da Ponte, juif dont le nom va disparaître de l'affiche. A la Libération, Mozart n'est plus joué, il ne revient qu'en 1948 quand la ville d'Aix-en-Provence organise un festival Mozart. C'est du refoulé collectif, tout le monde pense que Mozart a toujours fait partie de notre vie.

Enfin, très paradoxal, l'évolution des femmes. D'un côté, on en fait des mères pondeuses avec la fête des mères ; de l'autre, on les encourage à travailler, à avoir un carnet de chèques.

La fête des mères est une invention pour répondre à la baisse de la natalité. Il faut remonter la courbe, alors on développe le culte des mères, le culte de la famille, et la fête des mères bien évidemment. Vichy valorise la femme au foyer, la mère de famille nombreuse, Pétain annonce qu'il sera le parrain de tout enfant qui est le seizième s'il y en a quinze vivants…
Mais plus d'un million d'hommes sont partis, sont prisonniers, et les femmes sont mises au travail. Pétain les encourage à devenir secrétaires, dactylos. La secrétaire est une image de Vichy. En même temps, c'est une étape. Le gouvernement Laval les autorise à avoir leur propre chéquier. Mais cette autorisation est supprimée à la Libération. Incompréhensible…
Les femmes entrent aussi pour la première fois dans la société civile, on voit des reportages allemands sur la première femme au conseil municipal qui célèbre un mariage.

L'histoire a préféré oublier ces vestiges de Vichy et de la collaboration dans la société française ?

Les historiens sont mal à l'aise. Prudents et critiques, par exemple sur le travail des femmes. De même avec les lois importantes sur les enfants délinquants. Vichy a un grand souci de l'enfant, qui n'est plus vu comme un adulte en miniature mais comme un être avec des droits propres, qui doit être sauvegardé, protégé, rééduqué. Les nouvelles lois vont donc limiter sa responsabilité pénale, l'enfant délinquant n'est plus envoyé dans des bagnes, mais dans des maisons de redressement. Tout le monde croit que ces lois datent de 1945, de la Libération, alors que la protection de l'enfant délinquant, c'est Pétain. On refoule l'héritage parce que ce serait reconnaître que le régime de Vichy était complexe, que Vichy, c'est aussi la France. ◆

(1) «Ville lumière, années noires : les lieux du Paris de la collaboration», préface de Pierre Assouline, éd. Denoël, 2008.
«Paris dans la collaboration», préface de Serge Klarsfeld, éd. Seuil, 2009.
«Sous l'œil de l'occupant : la France vue par l'Allemagne», éd. Armand Colin, 2010.